Vérité et réconciliation

Guide pédagogique 2022

De la 3e à la 12e année

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une initiative de la :

Société historique de la Saskatchewan

Ce projet a été rendu possible :

Canada

Gouvernement de la Saskatchewan

Sask Culture

SASK LOTTERIES

ICI Saskatchewan

Ce guide pédagogique à été conçu dans but d'accompagner les enseignants dans la thématique de **Vérité et Réconciliation**.

La mise en page de ce guide respecte les critères facilitant la lecture pour personnes dislexiques.

Un message de Son Honneur le lieutenant gouverneur de la Saskatchewan

Je suis reconnaissant envers la Société historique de la Saskatchewan d'avoir créé ce guide éducatif et de m'avoir demandé de faire part de mes réflexions sur la réconciliation. Comme je suis Autochtone, il s'agit d'un sujet particulièrement important pour moi.

Tout le monde peut contribuer à l'amélioration de notre collectivité, de notre province et de notre pays. Chaque Canadien et Canadienne peut choisir d'en apprendre davantage sur notre histoire et faire partie du mouvement vers la réconciliation. Je vous encourage à lire les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation avec un esprit ouvert. Demandez vous : « Dans quelle sphère puis je jouer un rôle? Comment puis je améliorer les choses? Quel est l'héritage que je laisse derrière moi? »

L'éducation est essentielle pour les jeunes. Cependant, notre apprentissage se fait également au travers de conversations informelles et lorsque nous rencontrons de nouvelles personnes. Entretenir de bonnes relations avec des modèles positifs peut mettre un enfant sur la bonne voie. Ça a été le cas pour moi avec des enseignants qui m'ont encadré pendant mon parcours scolaire.

Les relations sont également le fondement de la réconciliation. À tout âge, tendre la main à des personnes de diverses origines enrichit notre vie et élargit notre perspective. Une fois qu'une personne s'est liée d'amitié avec une autre dont la religion, l'origine ethnique, la langue, la culture ou l'éducation est différente, l'inconnu semble un peu plus familier.

Créer des liens avec d'autres communautés, une personne à la fois, crée également des ponts qui peuvent permettre de traverser le gouffre des divisions culturelles. À mesure que nous apprenons à profiter de la compagnie des autres, nous pouvons apprendre à respecter leurs croyances et à valoriser leurs traditions. Chercher à établir des relations avec des personnes différentes de nous mêmes est une preuve de courage et un pas important vers la réconciliation. Au fil du temps, les petits gestes peuvent aider à guérir les blessures profondes. Lors de votre exploration du thème de la réconciliation dans ce guide, je vous encourage à réfléchir à la façon dont vous pouvez contribuer à améliorer votre collectivité et notre province.

Russ Mirasty
Lieutenant gouverneur
Province de la Saskatchewan

Table des matières

Mise en contexte. 5

Chapitre I : La vérité 9

- Les tombes non marquées 9
- L'histoire des pensionnats au Canada. 13
- Génocide et peuples autochtones au Canada 17
- Les femmes et filles autochtones disparus et assassinées (FFADA) 19
- Préjugés et stéréotypes 21
- Les terminologies autochtones au Canada 24

Chapitre II : La réconciliation 25

- Les efforts de l'Église 26
- L'art pour rassembler 29
- Le symbolisme du chandail orange 37

Liste de ressources. 40

Remerciements. 43

Mise en contexte

Niveau
3e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 3C.1, 3ICC.2, 3LT.3, 4LT.4, 6C.2, 6LT.1, 6ER.1, 7C.1, 7C.2, 7ICC.2, 7PA.1, 8ICC.2, 8LT.3, 8ER.1, 9ICC.2, 9LT.3, 9PA.1 | Traités : ES3, CH3, PT3, ES4, CH4, PT4, RT5, ES6, CH6, CH7, PT7, RT8, ES8, CH8, PT8, ES9, ES10, PT10, ES11, RT12, ES12, CH12, PT12 | Français B10, 20, A30
Programme d'immersion	Sciences humaines : 3IN.2, 3LT.3, 3RE.1, 4IN.3, 4LT.3, 4PA.2, 5IN.1, 5LT.2, 5PA.1, 6IN.2, 6IN.3, 6IN.4, 7LT.4, 7PA.1, 8IN.1, 8IN.2, 8LT.2, 8LT.3, 9IN.3, 9LT.1, 9PA.1, 9PA.2 | Étude sur les traités : ES3, CH3, PT3, ES4, CH4, PT4, RT5, ES.6, CH6, CH7, PT7, RT8, ES8, CH8, PT8, ES9, ES10, PT10, ES11, RT12, ES12, CH12, PT12 | Français : 3VC.3, 4VC.3, 5VC.3, 6VC.3, 7VC.3, 8VC.3, 9VC.3, 10VC.2, 20VC.2, 30VC.2 | Intégré : 20SC.1, 20SC.2

Rappel : Les traités en Saskatchewan

Les traités nos 1 à 7 sont conclus entre la Couronne et les Premières Nations de 1871 à 1877. Ils renforcent la revendication du Canada de posséder les terres situées au nord de la frontière entre les États-Unis et le Canada. De plus, ils permettent la construction d'un chemin de fer national et ouvrent les terres des Territoires du Nord-Ouest à la colonisation agricole. Pour obtenir le droit de s'établir sur le territoire des Premières Nations, les négociateurs gouvernementaux leur font diverses promesses. Les promesses verbales ne sont pas toutes consignées dans le texte des traités, et la clause de cession du territoire est rajoutée à l'écrit sans avoir été discutée. Entre autres, les traités reconnaissent la continuité des droits des Premières Nations et le versement de paiements en argent. Ils leur offrent également des outils de chasse et de pêche ainsi que des fournitures agricoles et d'autres articles. Les modalités des traités soulèvent la controverse et donnent lieu à des contestations. Encore aujourd'hui, les traités numérotés ont des répercussions socioéconomiques et juridiques sur les communautés autochtones.

Le Traité no 8 a été signé le 21 juin 1899 par la Couronne et les Premières Nations de la région du Petit lac des Esclaves. Le traité visait environ 841 487,137 km^2 du territoire qui formait alors les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et vise maintenant aussi l'Alberta du Nord, le Nord-Ouest de la Saskatchewan et des parties des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique modernes. Il s'agit du plus grand traité autochtone de l'histoire canadienne en termes de territoire couvert. Le Traité no 10 est le 10e des 11 traités numérotés, signé par le gouvernement canadien et les peuples autochtones habitant le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta entre 1906 et 1907. Le Traité no 10 vise près de 220 000 kilomètres carrés de ces deux provinces.

Source : Guide pédagogique – La création de la Saskatchewan, 2021

Un apport linguistique

Le territoire que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Saskatchewan se caractérise par une grande diversité linguistique depuis les temps anciens grâce aux langues autochtones. Il est important de noter que toutes ces langues ne sont pas étroitement apparentées. Au contraire, elles sont regroupées en trois familles linguistiques qui sont aussi distinctes que l'anglais et le chinois. Le système des pensionnats pour enfants autochtones a été conçu en partie pour priver ces enfants de leur langue maternelle. Aujourd'hui, d'intenses efforts sont consacrés à la revitalisation de ces langues au sein des communautés autochtones. Au dernier recensement, en 2016, la troisième langue non officielle en importance en Saskatchewan était le cri, comptant 19 015 locuteurs. Cette langue appartient à la famille algonquine, un groupe de langues réparties à travers le Canada et les États-Unis. Trois variétés du cri sont parlées en Saskatchewan : le cri des plaines (celle qui est le plus répandue), le cri des bois et le cri des marécages. Notre province tire son nom du mot cri kisiskâciwan, qui renvoie au fort courant de la rivière de la Saskatchewan. Toujours dans la famille algonquine, nous trouvons chez la Première Nation Saulteaux une langue du même nom. En 2016, 925 personnes parlaient encore le saulteaux, qui est aussi appelé ojibwé des plaines.

Les langues siouanes, des Sioux, forment une autre famille linguistique, qui va du sud de la province jusqu'au sud des États-Unis. Ces langues sont presque éteintes en Saskatchewan, mais traditionnellement il y avait des locuteurs du dakota, du lakota et du nakota. Le recensement de 2016 n'indique que 190 locuteurs du dakota et aucun locuteur des deux autres langues.

On trouve dans le nord de la province la dernière famille linguistique, qui ne compte qu'une seule langue. Il s'agit de la deuxième langue autochtone en importance en Saskatchewan, soit le déné. Cette langue montre un taux de rétention linguistique assez élevé au sein de sa communauté, c'est-à-dire que 6 360 Saskatchewanais parlent cette langue, ce qui représente approximativement 80 % de la population dénée en Saskatchewan. La langue est connue pour son système phonologique extrêmement complexe, avec 35 consonnes distinctes et un système de tons comme on en trouve dans des langues asiatiques. Pendant l'époque coloniale, le gouvernement canadien a voulu anéantir les langues autochtones au Canada.

Texte de Jeffrey Klassen, PHD, instructeur à l'Université de la Saskatchewan

Source : Arok Wolvengrey, Indigenous Languages, Indigenous Saskatchewan Encyclopedia, teaching.usask.ca/indigenoussk/import/indigenous_languages.php

Les politiques fédérales et les Autochtones au Canada

La Loi sur les Indiens est l'une des façons dont s'exprime le racisme et le colonialisme contre les peuples autochtones du Canada. Promulguée en 1876 par le gouvernement canadien (Moss, 1990), la Loi sur les Indiens prétendait protéger les droits des peuples des Premières Nations en reconnaissant les responsabilités juridiques et éthiques de la Couronne.

Les premières versions de la Loi sur les Indiens établissaient une politique d'émancipation qui exigeait que les personnes renoncent à leur statut d'Indien pour pouvoir voter, s'enrôler dans l'armée, devenir avocat, membre du clergé ou médecin ou encore obtenir un diplôme universitaire (Moss, 1990). Cette politique a été mise en œuvre afin d'assimiler les peuples des Premières Nations dans la culture eurocanadienne et d'éliminer ainsi la responsabilité de la Couronne de fournir les services et les ressources prévus dans la Loi sur les Indiens.

Les autres aspects de la Loi sur les Indiens avaient pour objectif de contrôler l'identité des peuples des Premières Nations, des femmes en particulier, au moyen de politiques sur l'état matrimonial et l'héritage familial. Avant 1985, l'article 12(1) (B) de la Loi sur les Indiens stipulait que les femmes des Premières Nations perdaient leur statut légal d'Indien si elles se mariaient avec un non-Indien.

Source des 3 photos :
Archives provinciales de la Saskatchewan

Source : Archives provinciales de la Saskatchewan

Le racisme et les institutions : les pensionnats

L'une des formes les plus notoires de racisme à l'échelle institutionnelle au Canada est le système des pensionnats, qui représentait une tentative d'assimilation des enfants autochtones. Initialement, les traités conclus entre les Premières Nations et le gouvernement canadien prévoyaient des politiques sur la mise en place d'une éducation riche du point de vue culturel aux enfants des Premières Nations et offerte sur la réserve. Toutefois, au lieu d'appuyer des établissements d'enseignement qui auraient intégré de manière respectueuse la culture occidentale et les traditions autochtones, le gouvernement a établi un système de pensionnats qui visaient à « tuer l'Indien dans l'enfant » (cité dans Miller, 2004, p. 35).

Source : www.ccnsa.ca/docs/determinants/FS-Racism2-Racism-Impacts-FR.pdf

Activité

1. À quoi sert l'instauration de lois dans une société?
2. Quelle est l'importance de la Charte canadienne des droits et libertés pour les Canadiens?
3. En quoi les traités bénéficient-ils aux Premières Nations?
4. Recherche les différents traités de la Saskatchewan et compare les démarches qui y ont mené.
5. Connais-tu d'autres pays qui ont eux aussi connu l'instauration de traités?

Les tombes non marquées

Niveau
4e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 6C.2, 6LT.1, 7C.1, 7C.2, 7ICC.2, 8ICC.2, 8LT.3, 9LT.3v | Traités : ES8 | Français B10, 20, A30
Programme d'immersion	Sciences humaines : 4LT.3, 4PA.2, 5IN.1, 5PA.1, 6IN.3, 6IN.4, 6PA.2, 7LT.4, 7PA.1, 8IN.3, 8LT.3 | Étude sur les traités : ES8 | Français : 5VC.3, 9VC.3, 20VC.2, 30VC.2 | Intégré : 20SM.1, 20SM.2, 20SC.1, 20SC.2

Lis l'extrait de l'article de presse suivant

Pensionnats autochtones : découverte « déchirante » des restes de 215 enfants

Timothé Matte-Bergeron
Guy Bois
Publié le 28 mai 2021

L'ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique
Source : La presse canadienne / Andrew Snucins

Les restes de 215 enfants ont été retrouvés enterrés sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique, une découverte qualifiée de « déchirante », mais pas surprenante pour autant.

Rosanne Casimir, la chef de la Première Nation Tk'emlups te Secwépemc, a déclaré jeudi dans un communiqué que la nature des restes avait été confirmée la fin de semaine dernière avec l'aide d'un spécialiste en radars pénétrants.

Mme Casimir a qualifié cette découverte de « perte impensable dont on a parlé, mais qui n'a jamais été documentée au pensionnat autochtone de Kamloops ».

Un archiviste du musée local travaille avec le Musée royal de la Colombie-Britannique pour tenter de trouver des archives sur les décès, a-t-elle précisé.

Certains des enfants n'avaient que 3 ans.

« J'ai réagi avec des larmes », a dit la commissaire de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada sur les pensionnats autochtones, Mary Wilson.

« On ne connaît pas encore tout […] puis j'ai pensé aussi aux familles qui sont les descendants, les parents de ces enfants-là, qui ont tellement voulu savoir où, c'était quoi la fin de leurs enfants, leurs cousins, leurs grands-parents et donc [j'ai vécu] toute une rangée d'émotions aujourd'hui. »

> « À se poser la question : "On est dans quel pays en fait?". On entend des nouvelles comme ça, des enterrements en masse de plusieurs personnes, même sans parler d'enfants, et on se croit ailleurs, mais on est là, au Canada. »
>
> — Mary Wilson, commissaire, CVR du Canada sur les pensionnats autochtones

La commissaire de la Commission espère que les Canadiens profiteront du moment pour examiner de près ce qu'a été le Canada, ce que n'a pas été le Canada et quel travail il reste à faire pour créer le pays qu'ils désirent.

Mary Wilson ajoute que cette découverte choquante vient confirmer les témoignages éprouvants faits par les membres des Premières Nations lors de la Commission.

En activité de 1890 à 1969

La régie de santé des Premières Nations de la Colombie-Britannique qualifie la découverte des enfants d'« extrêmement douloureuse ».

Son PDG, Richard Jock, laisse entendre que la situation pourrait affecter les membres des Premières Nations de la Colombie-Britannique et de tout le pays.

« Le fait que cette situation existe n'est malheureusement pas une surprise et illustre les effets néfastes et durables que le système des pensionnats autochtones continue d'avoir sur les membres des Premières Nations, leurs familles et leurs communautés », a écrit M. Jock dans un article publié en ligne.

L'école de Kamloops était en activité entre 1890 et 1969. Le gouvernement fédéral a repris l'établissement de l'Église catholique, et il a été utilisé comme école de jour jusqu'à sa fermeture, en 1978.

La Commission de vérité et réconciliation a publié son rapport final sur les pensionnats autochtones il y a plus de cinq ans. Le document de près de 4000 pages détaille les mauvais traitements graves infligés aux enfants autochtones dans les établissements,

où au moins 3200 enfants sont morts en raison de mauvais traitements et de négligence.

Le savais-tu?

Amber Bracken, une photographe de la ville d'Edmonton en Alberta, a pris la photo d'une rangée de robes rouges et orange suspendues sur des croix le long de l'autoroute 5, avec un arc-en-ciel en arrière-fond. La photo a été prise sur le site de l'ancienne école résidentielle de Kamloops et a gagné le prix World Press Photo of the Year en 2022. C'est la première fois qu'une photo sans aucun figurant est récompensée dans ce concours. Selon la photographe, « l'histoire coloniale n'est pas révolue… C'est l'histoire de survivants qui doivent toujours faire face aux souvenirs et aux traces. Si nous voulons parler de réconciliation et de guérison, nous devons porter et honorer les cœurs brisés qui demeurent encore ».

Activité

1. Quel journal a publié cet article?
2. Où se trouve Kamloops?
3. Qui est Mary Wilson?
4. Est-ce que le pensionnat de Kamloops était le seul au Canada?
5. En quelle année le pensionnat a-t-il fermé ses portes?

L'Holocauste, ou la Shoah, est le nom donné à l'extermination des personnes de religion juive pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre 1939 et 1945, les Nazis, les membres d'un parti politique raciste allemand, veulent tuer tous les Juifs d'Europe. Ils imaginent alors un système d'extermination qui va mener à l'Holocauste.

Dès les années 1920, Adolf Hitler, un homme politique allemand, déclare que les Juifs sont des sous-hommes et les Allemands des êtres supérieurs. Dans les années 1930, Hitler, devenu chef du parti Nazi, arrive au pouvoir en Allemagne, et interdit aux Juifs de travailler, d'aller à l'école, de circuler librement… En 1939, il déclenche la Seconde Guerre mondiale. Les Nazis conquièrent de nombreux pays, dont la France, et obligent les Juifs à porter une étoile jaune. Dès lors, de plus en plus de Juifs sont envoyés dans des camps de concentration où ils sont affamés et obligés de travailler jusqu'à l'épuisement. Puis dans des camps d'extermination où ils sont tués dans des chambres à gaz.

Activité

1. Observe les deux photos suivantes.

Palais législatif de la Saskatchewan à Regina — Chaussures rendant hommage aux enfants disparus ou enterrés sans sépultures.
Crédit : Lisa Schick/980 CJME, 2021

Chaussure de prisonniers juifs détenus dans les camps d'extermination
Crédit : Musée national Auschwitz-Birkenau, Pologne

2. Qui étaient ces personnes et qu'ont-elles en commun?

L'histoire des pensionnats au Canada

Niveau
3e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 3C.1, 3ICC.2, 3LT.3, 4LT.4, 6C.2, 6LT.1, 7C.1, 7C.2, 7ICC.2, 7PA.1, 8ICC.2, 8LT.3, 9ICC.2, 9LT.3, 9PA.1
Programme d'immersion	Sciences humaines : 4LT.3, 4PA.2, 5IN.1, 5PA.1, 6IN.3, 6IN.4, 6PA.2, 7LT.4, 7PA.1, 8IN.3, 8LT.3 | Étude sur les traités : ES8 | Français : 5VC.3, 9VC.3, 20VC.2, 30VC.2 | Intégré : 20SC.1, 20SC.2

En opération pendant plus de 160 ans, les pensionnats canadiens ont été fréquentés par plus de 150 000 enfants. Ces écoles, financées par le gouvernement fédéral et dirigées par les Églises, se trouvaient dans l'ensemble des provinces et territoires, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick.

En Saskatchewan, le dernier pensionnat a fermé en 1996. Les enfants métis, inuit et membres des Premières Nations devaient quitter – bien souvent contre leur gré – leurs familles et leurs communautés pour aller dans ces établissements, où il leur fallait délaisser leurs traditions, leurs pratiques culturelles et leurs langues. Le système des pensionnats n'était que l'un des moyens prévus dans un plan plus ambitieux de colonisation et d'assimilation forcée des peuples et territoires autochtones du Canada.

> Le gouvernement canadien a poursuivi cette politique de génocide culturel parce qu'il souhaitait se départir des obligations légales et financières qui lui incombaient envers les peuples autochtones et reprendre le contrôle de leurs terres et de leurs ressources. Si chaque Autochtone avait été « intégré à la société », il n'y aurait plus de réserves, plus de traités et plus de droits autochtones.
>
> – Commission de vérité et réconciliation du Canada, Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, p. 3

Le système de pensionnats fédéral date de 1883 environ, mais les pensionnats eux-mêmes sont apparus plus tôt dans l'histoire. Dès 1832 – bien avant la création de la Confédération en 1867 –, des membres de l'Église anglicane ont fondé un pensionnat à Brantford, en Ontario.

De plus, les communautés religieuses bâtissaient depuis les années 1650 des écoles spécialement pour les enfants autochtones. Au début, on trouvait ces écoles surtout dans l'est du Canada, mais elles ont fini par gagner l'ouest des Grands Lacs, suivant le déplacement des missionnaires et le mouvement de la colonisation.

Le gouvernement et les Églises du Canada ont fondé le système des pensionnats pour régler la « question indienne » au pays, c'est-à-dire parer à l'apparente menace que représentaient les peuples autochtones, vus comme des obstacles à la construction de cette jeune nation qu'était le Canada. Ils ont mis sur pied un système inspiré des écoles aux États-Unis et dans les colonies britanniques, où les administrations et les puissances coloniales fondaient de grands pensionnats industriels pour convertir des masses d'enfants pauvres et autochtones au catholicisme ou au protestantisme et en faire de bons ouvriers.

Carte des écoles résidentielles en Saskatchewan

Source : Université de Regina

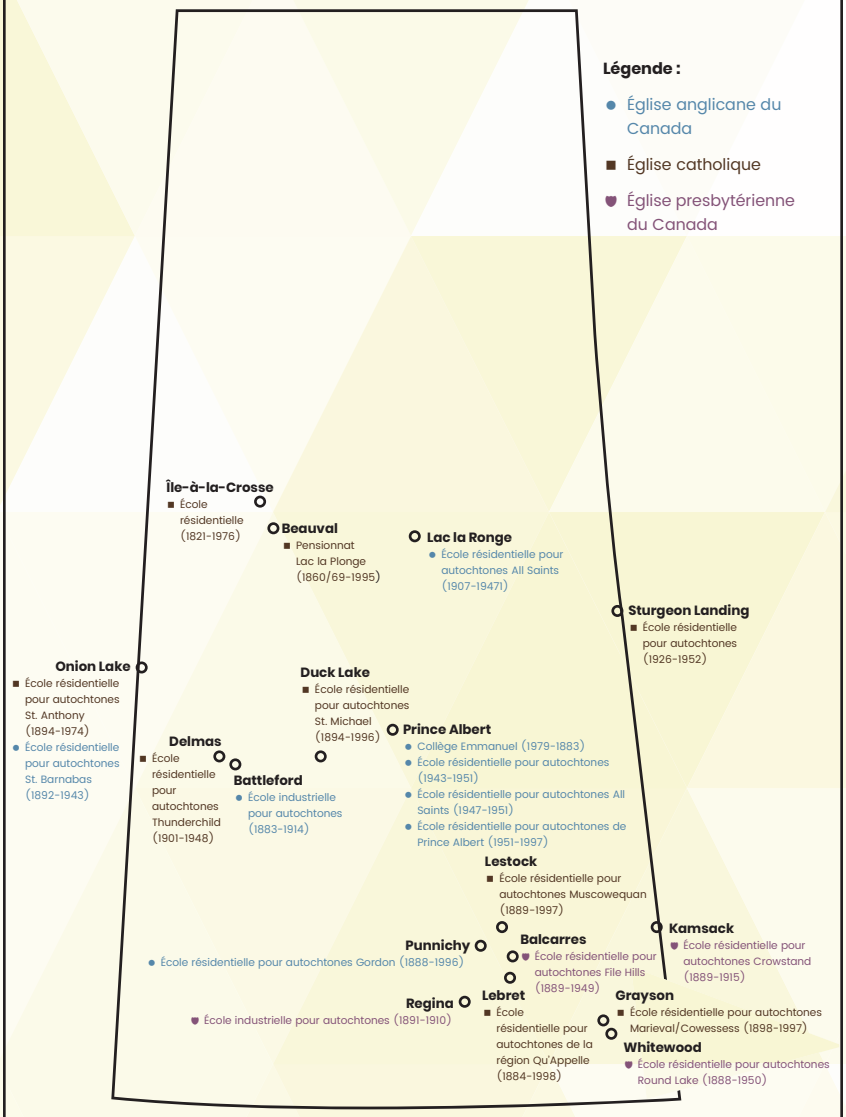

En Irlande, en Afrique du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande, de même qu'en Suède dans le cas des enfants samis, les colonisateurs nouvellement arrivés se servaient des pensionnats pour revendiquer des terres traditionnellement occupées par des peuples autochtones. Le Canada a adopté ce modèle pour forcer les enfants métis, inuit et membres des Premières Nations à adopter les traditions, les langues et les modes de vie de l'Europe.

> « Le mieux que l'on puisse faire avec les Indiens, c'est de les prendre quand ils sont tout jeunes. Les enfants doivent rester constamment dans un milieu civilisé. »
>
> — Nicholas Flood Davin,
> Rapport sur les écoles industrielles pour les Indiens et les Sangs mêlés, 1879

> « Je veux me débarrasser du problème indien. En fait, je ne crois pas que le pays devrait continuer de protéger une classe de personnes capables d'être autonomes [...]. Notre objectif est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui n'ait pas été absorbé dans la société, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de question indienne ni de ministère des Affaires indiennes. Voilà l'objet de ce projet de loi. »
>
> — Duncan Campbell Scott, ministère des Affaires indiennes, 1920

Au départ, le système de pensionnats était surtout axé sur les activités industrielles et agricoles. En 1900, on comptait 22 écoles industrielles et 39 pensionnats au Canada. En 1931, le système connaissait son apogée : il comportait 80 écoles en activité et, même si la plupart étaient des pensionnats, elles abritaient bien souvent des activités industrielles dans de grands jardins, des granges, des ateliers et des salles de couture.

À l'origine, ce sont les églises catholiques et protestantes qui ont en grande partie décidé de l'emplacement des pensionnats et du mode de développement du système. Mais des agents des Indiens du gouvernement et des administrateurs issus d'un vaste éventail de ministères ont joué un rôle primordial dans le développement et le maintien du système de pensionnats. Parmi les premières écoles, beaucoup ont été construites près de missions existantes.

Durant presque toute la période des pensionnats, la qualité de l'éducation était médiocre et les bâtiments, eux, étaient insalubres. Les premières écoles étaient réputées inadéquates, sous-financées et mal gérées. Selon les témoignages des survivants et du personnel, les bâtiments étaient souvent délabrés, parfois au point d'en être dangereux. Il n'était d'ailleurs pas rare que les écoles prennent feu; plusieurs ont même été réduites en cendres puis rebâties plus tard. Dans le Nord, il arrivait qu'on manque de tentes et d'abris temporaires.

Les écoles apparues plus tard étaient faites de briques et de mortier : leur style architectural massif visait à illustrer le caractère permanent des politiques éducatives du gouvernement à l'endroit des peuples autochtones. Même si ces écoles étaient mieux que les précédentes, elles offraient encore une piètre qualité de vie, les jeunes autochtones y étant mal logés et mal nourris.

Pour plusieurs personnes, les pensionnats sont devenus un symbole du traumatisme vécu par les enfants autochtones sous la férule du personnel des établissements. Même après la fermeture de leurs portes, ils sont restés des lieux qu'il est troublant de visiter. C'est pourquoi certaines écoles ont été volontairement démolies ou incendiées par

d'anciens pensionnaires et membres des communautés environnantes. Seuls quelques bâtiments subsistent de nos jours.

Au total, on compte 139 établissements reconnus par le gouvernement fédéral comme ayant appartenu au système de pensionnats. Toutefois, ce nombre ne tient pas compte des centaines d'écoles de missionnaires, d'écoles de jour et d'autres établissements scolaires d'assimilation imposés aux communautés autochtones.

Si peu de pensionnats ont perduré jusqu'à aujourd'hui, encore plus rares sont ceux qu'on peut visiter sans danger. Dans certains cas, les établissements ont été reconvertis, par exemple en espaces d'apprentissage, en centres culturels, en hôtels, en « lieux de mémoire » ou en lieux où honorer les survivants et reconnaître le terrible legs des pensionnats.

Source : atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/l%E2%80%8Ahistoire-des-pensionnats-indiens-du-canada/

Broken Dreams, Strong Survivors

Pasqua First Nation residential school survivor stories (1620-1996)

My name is _____; I'm 42 years old. I went to Gordon's residential school at the age of 6 in 1979 for 14 years; I started out in kindergarten.

It was good for the first couple of years because my family came to visit but after a while they quit coming. Year after year I would be in school. I'm just starting to re-connect with my family but still have trust issues.

I remember there was a lot of discipline and cleaning. There were a lot of kids from different reserves a lot of different backgrounds. I met a lot of friends in school, was in sports; hockey and boxing and did p well in boxing not to well in hockey.

I went on a boxing trip and walked in on a coach sexually abusing one of the kids and there was a lot o abuse going on at the school. A lot of physical abuse went on as well.

I'm finally getting my trust issues under control. I have 7 kids and doing fine; it's difficult to find work I'm still fighting with drug and alcohol issues, as long as I don't give up.

I attended Lebret residential school from 1953 to 1954. I was taken from my home and placed in Lebret school at 7 years of age. I remember being physically abused by the nuns. The nuns were very abusive and we lived in constant fear. The food that we ate was not very good, so we were always hungry. I was there only one year, but that time there changed my life for the worse.

I attended Qu'Appelle Indian Residential School back in 1991; I was 14 in Grade 8. I attended there up until 1992. I did Grade 8, 9 and a couple of weeks in Grade 10.

My experience in residential school was a bit of both positive and negative. For me it was mostly positive because before I went there I was very withdrawn and when I started school there I kind of came out of my shell; however I used to get picked on a lot by the boys.

I enjoyed my positive experiences there. I think it helped me overall with my personality. Being in residential school it taught me a lot of chores so I am able to maintain a clean house that I can pass down to my children. I hope I can raise my boys to be respectful because growing up with boys in residential school they were very mean and abusive so I hope I can teach my boys something different.

I am a survivor. I went to school at Marvel Residential School in Cowessess First Nation in the Broadview, SK area; it was called the mission at that time. I was in school there for 5 years.

In those years of attending boarding school I knew what harsh discipline was. Priests and nuns were the people that kept you there. Whatever you were told to do was done. I saw what went on with the older girls and boys and was not nice to see. I would cry at night just thinking of my parents and being lonely for them. In those 5 years there was no love given to us. Holidays you could go home but when school started priests and nuns would come to pick you up in a bombardier caboose; we had to go even if we didn't want to. They would make us pray for hours on our knees and our knees would be sore the next day. I still have marks on my knees. These are some of the things that went on in the boarding school. There are a lot of other things that went on that survivors could tell other people about. Some of us will never get healed. We think about that part of life all the time.

Génocide et peuples autochtones au Canada

Niveau
9e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 9LT.3, 9PA.1 | Français B10, 20, A30
Programme d'immersion	Français en immersion : 9VC.3, 20VC.2, 30VC.2 | Français intégré 20 : 20SC.1, 20SC.2

Un **génocide** est la destruction intentionnelle d'un groupe donné par des moyens tels que le meurtre, des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale, la restriction des naissances ou le transfert forcé des enfants à un autre groupe. Le terme a été appliqué aux expériences des peuples autochtones au Canada, en particulier dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats pour autochtones et dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA).

La Commission de vérité et réconciliation considère le système des pensionnats indiens comme un cas de génocide culturel. Le rapport final définit un génocide culturel et indique que les pensionnats indiens « faisaient partie d'une politique cohérente visant à éliminer les peuples autochtones en tant que peuples distincts et à les assimiler contre leur gré à la société canadienne ».

Le mot **génocide** a par ailleurs été utilisé lors de l'Enquête sur les FFADA pour qualifier la nature de la violence exercée contre les femmes et les filles autochtones au Canada (de même qu'envers les personnes autochtones en général au Canada).

Plusieurs affirment que d'autres situations imposées par le gouvernement aux peuples autochtones au Canada ont contribué à un génocide. Cela inclut, selon l'écrivaine Anna Sixsmith, la pénurie de logements dans les réserves, la brutalité policière et l'accès limité à des services de base comme l'eau potable, la nourriture à prix abordable et les soins de santé.

Source : Encyclopédie canadienne.ca

Activité

1. Qu'est-ce qu'un génocide culturel?
2. Connais-tu d'autres génocides qui ont eu lieu dans d'autres pays?

L'Ukraine : en route vers un génocide?

Le 27 avril 2022, au Canada, les députés de la Chambre des communes ont adopté à l'unanimité une motion reconnaissant que « la Fédération de Russie commet des actes de génocide contre le peuple ukrainien ». Lors de son entrée à la Chambre des communes, le premier ministre Justin Trudeau a expliqué que « le message envoyé à la Russie avec l'application de sanctions est que nous sommes unis et que le reste du monde répond fortement ».

Les récits de civils ukrainiens exécutés sommairement par les forces russes, d'hôpitaux et de refuges délibérément attaqués ou bombardés se sont multipliés à un rythme inquiétant. La découverte de fosses communes et de dizaines de corps de civils exécutés dans plusieurs localités ukrainiennes occupées par les forces russes et tchétchènes laisse peu de doutes sur la façon dont les Russes s'y prennent pour briser les populations civiles dans les zones qu'ils occupent.

Source : Radio-canada.ca

Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA)

Niveau
9e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 9LT.3, 9PA.1 | Français B10, 20, A30
Programme d'immersion	Français en immersion : 20VC.2, 30VC.2 | Français intégré 20 : 20SC.1, 20SC.2

Le 8 décembre 2015, le gouvernement du Canada a annoncé son intention de lancer une enquête nationale indépendante sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). Quatre ans plus tard, en 2019, l'Enquête sur les FFADA a publié un document de 1 200 pages présentant ses conclusions ainsi que 231 recommandations.

Le 5 mai est le moment de célébrer la mémoire des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), mais aussi celle des hommes et des personnes bispirituelles. La couleur symbolique de cette journée est le rouge.

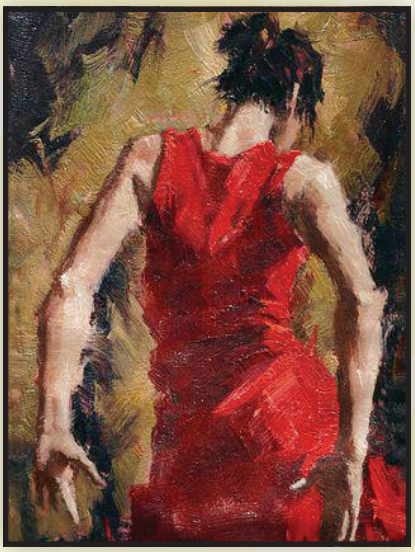

Élaborer un plan d'action national relativement aux FFADA et aux personnes 2ELGBTQQIA+

Le 3 juin 2021, le Groupe de travail cadre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada a publié le *Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones*.

La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées est un élément clé de ce plan d'action national. Le gouvernement du Canada s'est uni pour créer un plan à l'intention des ministères afin d'appuyer les changements systémiques visant à mettre fin à la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles (2ELGBTQQIA+). Ce plan s'intitule *La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*.

Source : www.rcaanc-cirnac.gc.ca

Le savais-tu?

En mai 2022, l'Assemblée communautaire fransaskoise a dévoilé l'initiative **En toute fierté!**, pour favoriser la représentation et le bien-être des francophones de la communauté LGBTQ+.

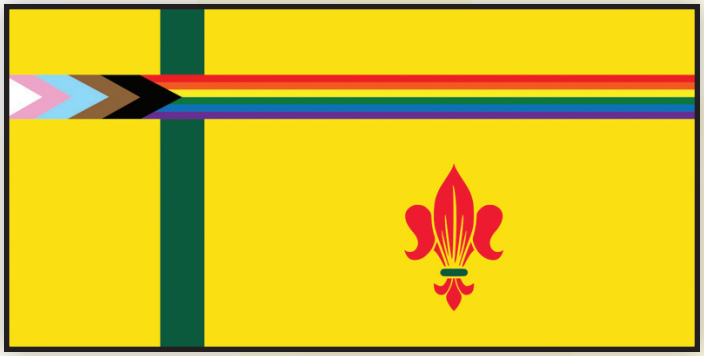

Activité

1. Qu'est-ce que l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)?
2. Quel est le rôle de cette association?
3. Qu'est-ce que vous pourriez faire au cours des prochaines semaines afin de jouer un rôle dans la création d'un climat scolaire sécuritaire pour les élèves LGBT?

Préjugés et stéréotypes

Niveau
3e à 11e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 7C.2, 7ICC.2, 9LT.3 | Étude sur les traités : RT5 | Français : A10CO.2, B10CO.2, 20CO.2, A30CO.2
Programme d'immersion	Sciences humaines : 6IN.3, 6PA.2, 7LT.4, 8IN.2, 8IN.3 | Étude sur les traités : RT5 | Français : 6VC.3, 8VC.3, 9VC.3, 20VC.2, 30VC.2 | Intégré : 20CC.2, 20CC.4

Un préjugé est une idée qu'on se fait de quelqu'un ou de quelque chose et qu'on prend pour une vérité, sans pour autant y avoir réfléchi ou s'être correctement informé. Cette croyance peut être enseignée par l'entourage ou acquise par une expérience vécue.

On parle plutôt d'un stéréotype lorsqu'une pensée ou une expérience nous porte à généraliser et à attribuer une caractéristique à tout un groupe d'individus. Par exemple, un enfant pourrait se dire : « J'ai vu un enfant handicapé qui avait l'air triste. Je crois donc que tous les enfants qui ont un handicap sont tristes. »

Le danger avec les préjugés et les stéréotypes, c'est qu'ils peuvent mener à des malentendus, à de la discrimination et à de l'exclusion envers une personne ou un groupe.

Il est important de les combattre, car ils peuvent notamment amener une personne à poser des gestes injustes et irrespectueux envers d'autres ou à avoir un comportement raciste. Un enfant pourrait par exemple rejeter un autre enfant ou se moquer de lui parce qu'il a un handicap, une couleur de peau différente de la sienne ou des vêtements différents des siens.

Source : naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/comportement/fiche.aspx?doc=enfants-prejuges-racisme

Le système judiciaire et les services de santé

Le racisme systémique peut se trouver dans les systèmes censés répondre à nos besoins, où les politiques racistes se conjuguent avec des stéréotypes racistes (Furniss, 2001), ce qui se traduit souvent par de la discrimination contre les Autochtones (Dylan, Regehr et Alaggia, 2008). Par exemple, les Autochtones reconnus coupables d'infractions risquent davantage de recevoir des peines d'emprisonnement que d'autres membres de la société.

Comme tant d'autres problèmes auxquels font face les Autochtones, l'héritage du colonialisme et le racisme anti-autochtone constituent des facteurs de criminalisation chez les peuples autochtones (Proulx, 2000). Progressivement, les autorités, comme la police, les tribunaux et les prisons, ont adopté des pratiques de profilage racial à l'égard des Autochtones.

La recherche a montré que les peuples autochtones du monde entier ont vécu des expériences négatives dans les services de santé. Le racisme peut s'y manifester par des temps d'attente plus longs, par moins de renvois à des spécialistes ainsi que par un traitement irrespectueux des Autochtones (Narine, 2013; Vukic, Jesty, Mathews et Etowa, 2012). On considère que les actions des fournisseurs de services qui rabaissent ou réduisent l'identité culturelle et le bien-être d'une personne sont des pratiques risquées du point de vue culturel (Brown, 2009).

Le racisme pratiqué dans les services de santé a pour conséquence principale d'affecter les Autochtones sur le plan émotif et social. À plus à long terme et de manière insidieuse, il y a le risque de perte de confiance des Autochtones dans un système qui prétend pourtant les soigner. Ces expériences d'humiliation et de manque de confiance peuvent se traduire par une réduction de l'utilisation de services de santé critiques pour les Autochtones, comme le dépistage des maladies infectieuses, l'accès à des traitements médicaux ou à des médicaments essentiels (Loppie Reading et Barlow, 2009). Finalement, la pratique du racisme dans les services de santé entraîne une diminution de l'état de santé des Autochtones, comme on le voit dans les chiffres disproportionnés de maladie et d'une espérance de vie plus courte en ce qui les concerne.

Source : www.ccnsa.ca/docs/determinants/FS-Racism2-Racism-Impacts-FR.pdf

Selon un sondage mené par Statistique Canada en 2019,

- 21 % des Autochtones et 16 % des Noirs ont souligné que des incidents liés à de la discrimination s'étaient produits dans leurs rapports avec la police, comparativement à 4 % des non-Autochtones n'appartenant pas à une minorité visible;
- Les expériences de discrimination étaient plus fréquentes chez les Autochtones en 2019 (33 %) qu'elles ne l'étaient en 2014 (23 %).

Activité : Complète la grille de mots croisés

Les réponses se trouvent à la page 43.

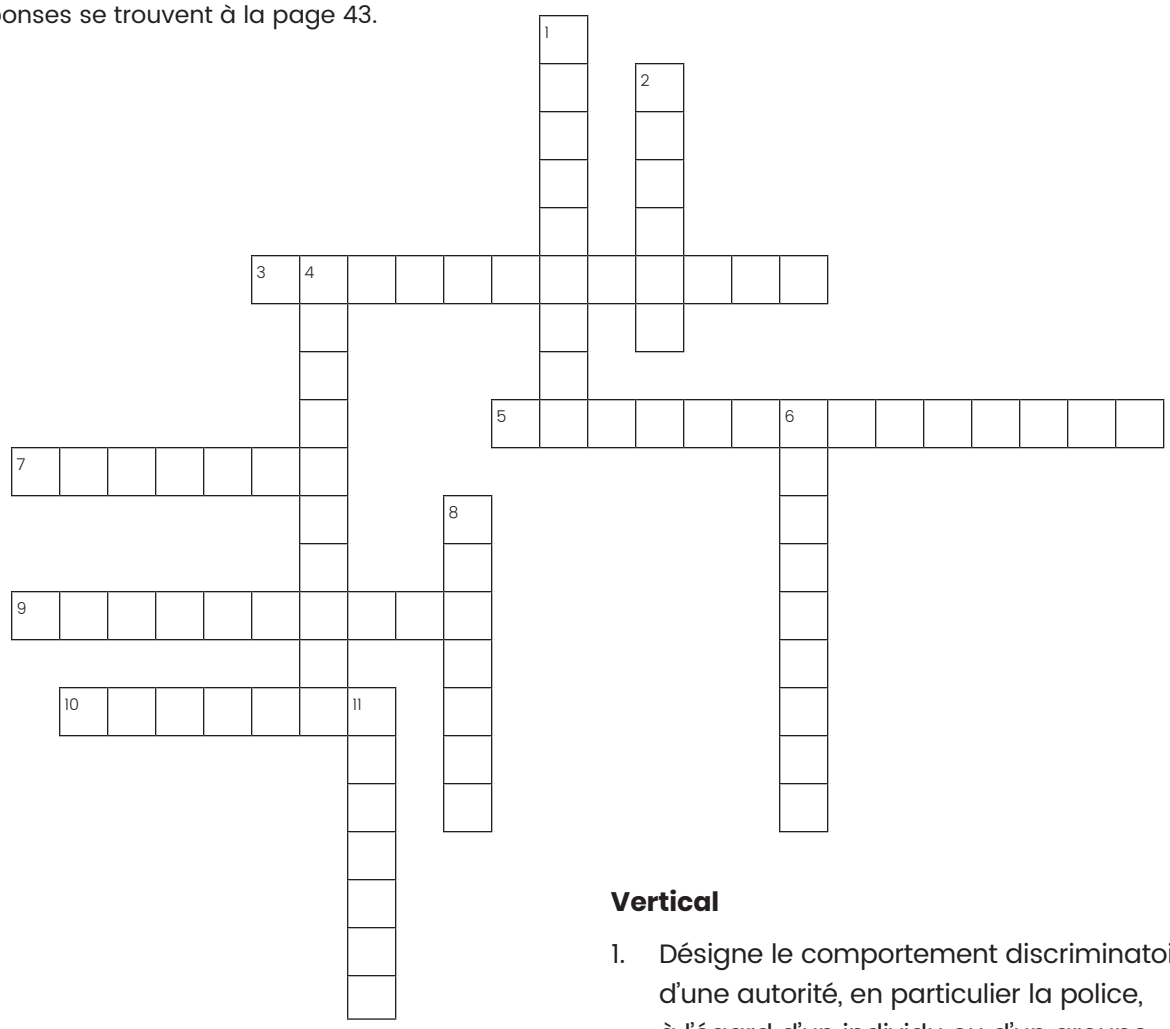

Horizontal

3. Considérer quelque chose ou quelqu'un comme semblable à quelque chose ou à quelqu'un d'autre ou le traiter comme tel.
5. Action de réconcilier des adversaires, des gens fâchés entre eux; fait de se réconcilier.
7. Idéologie postulant une hiérarchie des races.
9. Expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché.
10. Développer chez quelqu'un, un groupe, certaines aptitudes, certaines connaissances, une forme de culture.

Vertical

1. Désigne le comportement discriminatoire d'une autorité, en particulier la police, à l'égard d'un individu ou d'un groupe d'individus en fonction de son origine ethnique, nationale ou religieuse, réelle ou perçue.
2. Caractère de ce qui existe réellement et est bien tel qu'il apparaît.
4. Situation dominante conférant une autorité incontestée.
6. Action d'intégrer une personne ou un groupe, de mettre fin à son exclusion.
8. Opinion hâtive et préconçue, souvent imposée par le milieu, l'époque, l'éducation, ou liée à la généralisation d'une expérience personnelle ou d'un cas particulier.
11. Sentiment de considération envers quelqu'un et qui porte à le traiter avec des égards particuliers.

Les terminologies autochtones au Canada

Inuit	Les Inuit sont des habitants autochtones de l'Arctique canadien, dans les régions de l'Inuvialuit (T.N.-O. et le Yukon), le Nunavik (Nord du Québec), le Nunatsiavut (Labrador) et le Nunavut. Le mot « Inuit » signifie « peuple » en inuktut, la langue inuite. À noter qu'en inuktut, le terme s'accorde en nombre : *inuk* (forme singulière), *inuuk* (forme duelle) et inuit (forme pluriel).
Métis	Les Métis sont un peuple distinct du Nord-Ouest, ici avant la création du Canada. Initialement définis d'une ascendance mixte, les Métis sont un peuple autochtone distinct, avec ses propres culture, langue et histoire. La Nation Métis de la Saskatchewan définit : « Une personne qui s'identifie comme Métis, est d'ascendance de la Nation Métis historique, est distincte des autres peuples autochtones et qui est acceptée par la Nation Métisse. »
Premières Nations	*Premières Nations* est le terme utilisé pour désigner les peuples autochtones du Canada autres que les Métis et les Inuit. Lors du recensement 2021 de Statistique Canada, 1,4 million d'individus ont déclaré une ascendance liée aux Premières Nations, ce qui représente une croissance de 54,3 % depuis 2006.
Les endonymes autochtones en Saskatchewan	Il existe 634 Premières Nations au Canada. Pour désigner une Nation spécifique, il est préférable d'utiliser leur nom original plutôt que le nom attribué lors de la colonisation. Les noms propres des Premières Nations de la Saskatchewan sont : les nêhiyawak (les Cris des Plaines), les Nêhinawak (les Moskégons), les Nêhithawak (les Cris des Bois), les Nahkawé (les Saulteaux), les Denesûliné (les Dénés), les Dakota, les Nakota et les Lakota.

Sources : www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100014187/1534785248701
metisnationsk.com/about-metis/
www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/premieres-nations
www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm

Chapitre II : La réconciliation

Pendant plus de 100 ans, les enfants autochtones ont été séparés de leurs familles et envoyés dans des institutions qu'on appelait des pensionnats. Ces écoles financées par l'État et dirigées par les Églises se trouvaient partout au Canada. Elles étaient destinées à éliminer l'intervention des parents de ces enfants dans leur développement spirituel, culturel et intellectuel. Les derniers pensionnats ont fermé leurs portes au milieu des années 1990.

Durant ce chapitre de l'histoire canadienne, plus de 150 000 enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuit ont été contraints de fréquenter ces écoles, dont certaines se trouvaient à des centaines de milles de chez eux. L'impact cumulatif des pensionnats a laissé des traumatismes qui persistent et se transmettent de génération en génération. Cela a eu de graves répercussions sur les relations entre les peuples autochtones et les autres Canadiens.

Il nous faudra conjuguer tous nos efforts pour revitaliser la relation entre les peuples autochtones et la société canadienne. Le but est la réconciliation. Ce but nécessitera l'engagement de multiples générations, mais lorsqu'il sera atteint, lorsque nous serons parvenus à la réconciliation, le Canada s'en trouvera meilleur et plus fort.

Source : Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Les efforts de l'Église

Niveau
3e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 3LT.3, 3PA.1, 6C.2, 6LT.1, 7C.2, 7PA.1, 8ICC.2, 8LT.3, 9LT.3, 9PA.1 | Français : 20É.1, A30L.2, A30É.1, B30L.2
Programme d'immersion	Sciences humaines : 3PA.1, 4LT.3, 4PA.2, 5IN.1, 6IN.4, 7LT.4, 8LT.3, 9PA.1, 9PA.3 | Français : 9VC.3, 20VC.2, 30VC.2 | Intégré : 20SM.1, 20SM.2, 20SC.1, 20SC.2

Les évêques canadiens, l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami se sont rendus au Vatican pour rencontrer le pape François, du 28 mars au 1er avril 2022.

La délégation faisait suite à plus de trois ans de dialogue entre les évêques catholiques du Canada et leurs partenaires autochtones, dans le but d'établir la meilleure façon de les soutenir sur le chemin de la guérison et de la réconciliation.

Le dernier jour de la visite de la délégation, le Saint-Père a adressé des excuses historiques au sujet du rôle de l'Église catholique dans le système des pensionnats autochtones au Canada.

Source : Resources for journalists, cbbb.ca

Source : Resources for journalists, cbbb.ca

Source : Resources for journalists, cbbb.ca

Le pape François a exprimé « sa tristesse et sa honte » devant les abus et le manque de respect des identités, de la culture et des valeurs spirituelles autochtones dans le système des pensionnats. Il a déclaré : « Je demande le pardon de Dieu et je veux vous dire de tout mon cœur : “Je suis vraiment désolé. Et je me joins à mes frères, les évêques canadiens, pour demander votre pardon.” » Les délégués ont partagé toute une gamme d’expériences vécues, y compris leur séjour dans les pensionnats, la perte de leur culture et de leur langue ainsi que les rapports complexes avec la foi catholique qui perdurent à ce jour. À travers des prières partagées, l’échange de cadeaux et le récit d’histoires fortes, le pape François a été touché par leur courage, leur engagement et leur résilience face à la souffrance. Il s’est de nouveau engagé à visiter les peuples autochtones en sol canadien.

Source : www.cccb.ca/fr/media-release/les-eveques-catholiques-du-canada-entendent-les-excuses-du-pape-francois-aux-peuples-autochtones

Activité

Prends connaissance des promesses suivantes, qui sont tirées du document *Promesses personnelles pour la réconciliation* **de l'Indigenous Corporate Training inc.**

Dans un esprit de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada,
je, _____, promets solennellement de :

1. toujours chercher à mieux connaître les peuples autochtones et les enjeux liés à la réconciliation;
2. continuer à chercher des solutions pour améliorer les relations avec les peuples autochtones;
3. trouver un moyen de lutter contre les stéréotypes et les préjugés attribués aux peuples autochtones;
4. encourager les autres personnes autour de moi à continuer les efforts vers la réconciliation;
5. lire les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation;
6. lire les 231 appels à la justice pour les femmes et les filles disparues et assassinées;
7. contribuer activement à la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin, et à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre, aux côtés de ma famille et de ma communauté.

Mon engagement personnel envers la réconciliation

Sur le modèle précédent, établis une liste d'engagements similaires pour la classe.

Dans un esprit de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada,
je, _____, promets solennellement de :

1. _____;
2. _____;
3. _____;
4. _____;
5. _____.

L'art pour rassembler

Niveau
3e à 12e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 3ICC.2, 3LT.3, 4ICC.2, 4ER.1, 5ICC.1, 5ICC.2, 6ICC.1, 7ICC.1, 8LT.3, 8ER.2, 9C.1, 9ICC.1, 9ICC.2, 9ICC.3, 9LT.1 | Français : A30CO.2
Programme d'immersion	Sciences humaines : 3IN.2, 3IN.3, 3PA.1, 4IN.1, 4LT.1, 5IN.1, 6IN.1, 6IN.4, 8IN.2, 8LT.1 | Français : 3VC.3, 4VC.3, 6VC.3, 7VC.3, 8VC.3, 9VC.3, 10VC.3, 20VC.3

La galerie des Premières Nations du Musée royal de la Saskatchewan

La galerie offre un aperçu de l'histoire et des traditions des peuples autochtones qui vivaient, et pour certains vivent toujours, en Saskatchewan. Elle y présente des artefacts et autres représentations historiques des premiers habitants des plaines.

Galerie des Premières Nations du Musée royal de la Saskatchewan.
Photos : Leslie Garrido-Diaz, Société historique de la Saskatchewan

Salle du bison – Musée royal de la Saskatchewan.
Photo : Leslie Garrido-Diaz, Société historique de la Saskatchewan

Le Musée cherche par ailleurs à rassembler les familles

La salle Buffalo se trouve dans la galerie des Premières Nations du Musée royal de la Saskatchewan. C'est un espace d'enseignement clos où sont donnés les programmes scolaires des Premières Nations. Lorsque vous ouvrez la porte, deux grands tapis de bison vous accueillent. L'un a été traité à la main par le Buffalo People Arts Institute et l'autre a été acheté à la Maverick Tannery. Là, les murs sont tapissés d'une grande doublure de tipi peinte. Les étudiants en art du Scott Collegiate l'ont créée il y a 30 ans, à l'occasion de l'ouverture de la galerie des Premières Nations en 1993.

Ici, les programmes scolaires ont aussi un aspect pratique. Les enfants peuvent tenir et sentir des outils en os comme les grattoirs des femmes. Ils peuvent retourner les tapis de bison et voir où la peau a été grattée et traitée. Ils en apprennent plus sur l'utilisation des poils recouvrant les couvertures, les tapis et les manteaux. On utilisaient les peaux sans poils pour les couvertures de tipi, pour la couture et pour les vêtements d'hivers. Des lances, des arcs et des flèches de chasse sont montrés et des pointes de projectile en pierre peuvent être touchées pour que les jeunes apprennent le rôle des hommes et de la chasse. Des scénarimages et des accessoires enrichissent le programme de contes organisé pendant les mois d'hiver, ce qui rend les échanges plus interactifs.

Texte de Théresa Walter, responsable de la galerie des Premières Nations du Musée royal de la Saskatchewan.

Le tipi, un symbole

Chaque partie du tipi – les perches, la couverture, les agrafes et les piquets – jouait un rôle important, qui était d'assurer un fonctionnement correct de la structure.

Chaque élément du tipi symbolise différents principes moraux. Ces principes doivent être respectés et suivis si l'on veut que la famille, et par conséquent la société, soit solide et fonctionne en harmonie.

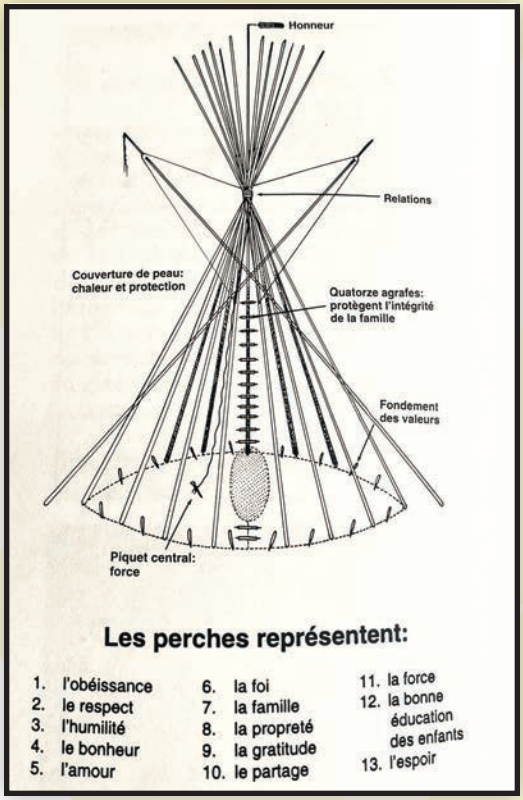

On retrouve l'obéissance, le respect, l'humilité, le bonheur, l'amour, la foi, la famille, la propreté, la gratitude, le partage, la foce, la bonne éducation des enfants et l'espoir.

Chaque société a sa propre manière d'envisager le monde et la place qu'y tiennent les êtres humains.

Les cultures autochotones traditionnelles considèrent les êtres humains conne des créatures parmi tant d'autres. Tous les êtres créés ont une présence et une signification spirituelles. Les êtres humains doivent travailler en harmonie avec la Terre, les plantes et les animaux pour leur survie mutuelle. Si ces ressources sont mal utilisées, tous souffriront.

Activité

1. Qu'est-ce qu'un rite de passage?
2. Dans la liste des valeurs de la salle du tipi, quelles sont celles partagées par ta famille?
3. Trouve cinq valeurs pour ta salle de classe.

LA QUESTION EST : NOS COMMUNAUTÉS SONT-ELLES PRÊTES À ÉCOUTER LA VOIX DE NOS JEUNES GENS?
LA TERRE EST NOTRE PLUS GRAND MAÎTRE. NOUS APPRENONS L'HUMILITÉ ET LE RESPECT PAR NOS EXPÉRIENCES DANS LA NATURE.
C'EST AUSSI DANS LA NATURE QUE NOUS NOUS RAPPROCHONS LE PLUS DU MONDE SPIRITUEL. POUR LA PREMIÈRE FOIS DE LEUR VIE, CES JEUNES HOMMES ONT RESSENTI LES BATTEMENTS DE CŒUR DE LA TERRE.
ILS ONT ENTENDU LES MURMURES DE LEURS ANCÊTRES.

LE FEU EST GUÉRISSEUR. IL REPRÉSENTE UNE FORCE VIVANTE, UN DON DU CRÉATEUR. VOUS ÊTES, TOUS LES TROIS, RESPONSABLES DE NOTRE FEU.

IL NE DOIT JAMAIS S'ÉTEINDRE.

VOUS DEVEZ LE NOURRIR, RAMASSER LE BOIS PENDANT LES NEUF PROCHAINS MOIS. UTILISEZ LE FEU POUR VOUS DÉFAIRE DES CICATRICES ET DE LA CARAPACE AUTOUR DE VOTRE CŒUR.

REMPLISSEZ VOS CŒURS DU SOUFFLE DU CRÉATEUR.

PRIEZ POUR TOUS CEUX QUE VOUS AVEZ BLESSÉS. LAISSEZ TOMBER DU TABAC.

ALIMENTEZ LE FEU AVEC DE LA NOURRITURE POUR NOS ANCÊTRES AFIN DE FAIRE PREUVE DE RECONNAISSANCE POUR UNE DEUXIÈME CHANCE À LA VIE.

VOUS ÊTES TOUS SI JEUNES; IL N'Y A PAS DE MAUVAISE FAÇON DE PRIER. NOUS SOMMES ICI POUR VOUS AUTRES, OKAY?

Commandez Trois plumes!

Galerie des Premières Nations – Musée royal de la Saskatchewan.
Photos : Leslie Garrido-Diaz, Société historique de la Saskatchewan

Rencontre avec Brandy Jones, artiste visuelle autochtone

1. **En tant que femme et artiste locale, quel message souhaitez-vous faire passer à travers vos créations?**

   Toutes mes œuvres ont le même sens. Je pratique plusieurs formes d'art autochtone dans l'espoir de trouver une unité à tout ce qui m'entoure. J'aime particulièrement utiliser des couleurs vives dans mon art, car cela me rappelle les magnifiques couleurs de la grande tenue.

2. **Qu'est-ce qui inspire votre processus de création?**

   J'ai été, et suis toujours, très inspirée par les gens. Je pense que 80 % de mon art est inspiré par ma communauté. Je suis très inspirée et influencée par ma culture et la beauté du monde.

3. **Est-ce que l'une de vos œuvres vous fait penser au thème de la vérité et réconciliation?**

   Oui, j'ai fait partie d'un projet communautaire à Regina, pour lequel il fallait créer une exposition symbolisant la mort des enfants dans les écoles résidentielles. Ça devait aussi être l'occasion de rendre hommage aux survivants et aux familles. Nous avons invité le public à utiliser de la peinture en aérosol et avons peint des milliers d'empreintes de pieds sur les trottoirs.

4. **La Journée du chandail orange, celle de la robe rouge, la Journée des peuples autochtones… comment ces commémorations vous inspirent-elles?**

   Je suis inspirée par la force des aînés, mais aussi par les gens qui ont enduré ces atrocités et qui sont pourtant restés résilients.

5. **Quel est votre message pour le monde?**

   Mon message sera toujours le même : nous avons besoin les uns des autres pour apprendre et je pense que nous devrions le faire au travers du savoir de nos aînés. Ils nous enseignent l'amour, le respect, l'honnêteté, la bravoure, l'humilité et la sagesse. J'aime particulièrement les principes des sept générations qui nous enseignent à respecter notre relation à la terre et ceux qui la peuplent. Je tiens beaucoup à la terre et à l'humanité. Mon message serait de traiter son prochain du mieux possible en respectant ces principes.

Entrevue menée et traduite par Leslie Garrido-Diaz

Brandy Jones dans son atelier
Crédit : Leslie Garrido-Diaz, Société historique de la Saskatchewan.

Le symbolisme du chandail orange

Niveau
3e à 11e

Programme fransaskois	Sciences humaines : 3C.1, 3LT.3, 4LT.4, 5LT.3, 6C.2, 6ICC.1, 6LT.1, 7C.1, 7C.2, 7ICC.2, 7LT.2, 7PA.1, 8C.1, 8ICC.2, 8LT.3, 9ICC.2, 9ICC.3, 9LT.2, 9LT.3 | Français: 20L.3
Programme d'immersion	Sciences humaines : 3IN.3, 3RE.2, 4LT.3, 5IN.2, 5PA.1, 6IN.2, 6IN.3, 6IN.4, 6LT.3, 6PA.2, 7LT.4, 8IN.2, 8IN.3, 8LT.3, 9IN.3 | Français : 9VC.3, 20VC.3, 30VC.3 | Intégré : 20SC.1, 20SC.2

En 2021, le gouvernement canadien a déclaré le 30 septembre la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Cette journée est le signe de la reconnaissance du tort que le système des pensionnats a fait aux enfants autochtones, à leur estime et à leur bien-être. La Journée du chandail orange, nous affirmons notre engagement à veiller à ce que tout le monde autour de nous soit important.

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (dite la Journée du chandail orange) est un héritage de l'événement de commémoration du pensionnat de la Mission Saint-Joseph tenu à Williams Lake, en Colombie-Britannique, au Canada, au printemps 2013. Elle a jailli du récit de Phyllis, à qui on avait retiré la nouvelle chemise orange lors de son premier jour d'école à la mission. C'est devenu l'occasion de maintenir la discussion sur tous les aspects des pensionnats. La date a été choisie parce qu'elle correspond à la période de l'année où les enfants étaient arrachés à leur foyer et mis dans des pensionnats. C'est également un moyen de préparer le terrain pour les politiques d'anti-racisme et d'anti-intimidation de l'année scolaire à venir.

La Journée du chandail orange est aussi l'occasion pour les Premières Nations, les gouvernements locaux, les écoles et les communautés de se rassembler dans un esprit de réconciliation et d'espoir pour des générations d'enfants à venir.

Phyllis (Jack) Webstad

Récit de Phyllis Webstad

Je suis allée dans ce pensionnat pour une année scolaire, en 1973-1974. Je venais d'avoir six ans. Je vivais avec ma grand-mère sur la réserve Dog Creek. On n'a jamais eu beaucoup d'argent, et il n'y avait pas d'aide sociale, mais ma grand-mère a réussi à m'acheter une nouvelle tenue pour aller à l'école de Mission. Je me souviens d'être allée au magasin Robinson et d'avoir choisi une chemise orange brillant. Elle était lacée au-devant avec une jolie corde – comme je me sentais belle pour aller à l'école! Quand je suis arrivée à Mission, ils m'ont dépouillée et ont emporté mes vêtements, y compris la chemise orange! Je ne l'ai jamais revue. Je ne comprends pas pourquoi ils ne me l'ont pas remise. Elle était à moi! La couleur orange m'a donc toujours rappelé que mes sentiments n'ont pas d'importance, que personne ne se soucie de moi et que je ne vaux rien. Nous tous, petits enfants, pleurions et personne ne s'en souciait. J'étais en huitième année quand mon fils Jeremy est né. Parce que ma mère et ma grand-mère avaient toutes les deux fréquenté un pensionnat pendant dix ans, je ne savais pas ce qu'un parent était censé être. Avec l'aide de ma tante Agness Jack, j'ai été en mesure d'élever mon fils et il me connaissait comme sa mère. Je suis allée à un

centre de guérison quand j'avais 27 ans et je poursuis ce voyage de guérison depuis. Je comprends enfin que le sentiment d'inutilité et d'insignifiance ancré en moi depuis mon premier jour à Mission a affecté ma façon de vivre pendant de nombreuses années. Même maintenant, quand je sais que rien ne pourrait être plus loin de la vérité, je sens encore parfois que je ne compte pas. Même avec tout le travail que j'ai fait! Je suis honorée d'être en mesure de raconter mon histoire afin que d'autres puissent en bénéficier et comprendre ce qui s'est passé. Peut-être aussi que d'autres survivants se sentiront suffisamment à l'aise pour raconter leur histoire.

Aujourd'hui, Phyllis est mariée, a un fils et deux petits-fils âgés de neuf ans et cinq ans. Elle est Secwepemc Nord (Shuswap) de la Première Nation Xgat'tem Stswecem'c (Canoe Creek Band). Elle a un patrimoine mixte Secwepemc, irlandais et français. Née à Dog Creek, Phyllis vit aujourd'hui à Williams Lake, en Colombie-Britannique.

Elle a obtenu un diplôme en administration des affaires du Nicola Valley Institute of Technology et un diplôme en comptabilité de l'Université Thompson Rivers en 2013.

Source : www.orangeshirtday.org/uploads/7/9/8/7/79871818/phyllis_histoire_fr.pdf

Activité

1. La journée du chandail orange est-elle une journée locale, nationale ou internationale?
2. Quel est le but de cette journée?
3. Comment les personnes peuvent-elles célébrer cette journée?
4. Avec ta classe, prépare une liste d'activités pour célébrer cette journée.

Liste de ressources

Note : Veuillez consulter les ressources ci-dessous vous-même avant de les partager avec vos élèves.

Littérature jeunesse – Écoles primaires

- Bouchard, D., et Martin, Dr. J. (2009). *Les Sept enseignements sacrés / Niizhwaaswi gagiikwewin* (K. Cameron, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896110476. Guide pédagogique
- Campbell, N. I. (2005). *Shi-shi-etko* (K. LaFave, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896118069.
- Campbell, N. I. (2008). *La pirogue de Shin-chi* (K. LaFave, Illus.). Éditions des Plaines. ISBN : 9782896118076.
- Can Camp, R. (2015). *Trois Plumes* (Traduction de R. Granger et L. Gareau, 2021). Éditions de la nouvelle plume. ISBN : 9782924237489.
- Florence, M. (2016). *Sans Nimâmâ* (F. Thisdale, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896116546.
- Florence, M. (2017). *Les mots volés* (G. Grimard, Illus.). Éditions Scholastic. ISBN : 9781443164399.
- Hanna, B. (2021). *Corneille apporte la lumière : une légende inuite / Tulugaq naksaqpuq quamajumi : inungut unikkaaqtuaq* (B. Fafard, Trad.). Éditions de la nouvelle plume. ISBN : 9782924237885.
- Jordan-Fenton, C. et Pokiak-Fenton, M. (2012). *Étrangère chez moi* (L. Amini-Holmes, Illus.). Éditions Scholastic. ISBN : 9781443118750.
- Jordan-Fenton, C. et Pokiak-Fenton, M. (2016). *Les bas du pensionnat* (L. Amini-Holmes, Illus.). Éditions Scholastic. ISBN : 9781443111041.
- Kacer, K. et Kay Dupuis, J. (2017). *Je ne suis pas un numéro* (G. Newland, Illus.). Éditions Scholastic. ISBN : 9781443155700.
- *La vie autochtone au Canada au passé, au présent et au futur : La rafle des années 1960* (2021). Coast 2 Coast 2 Coast. ISBN : 9781773089287.
- *La vie autochtone au Canada au passé, au présent et au futur : Les pensionnats autochtones* (2021). Coast 2 Coast 2 Coast. ISBN : 9781773089263.
- Lavallée, R. et Silverthorne, J. (2016). *Hommage au bison* (M. Keepness, Illus.). La nouvelle plume. ISBN : 9782924237144 (Livre de poche). ISBN 9782924237892.
- Loyie, L. et Brissenden, C. (2003). *Tant que couleront les rivières* (H. D. Holmlund, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896110902.

- Robertson, D. A. (2017). *Quand on était seuls* (J. Flett, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896116249.
- Slipperjack, R. (2017). *Les mots qu'il me reste : Violette Pesheens, pensionnaire à l'école résidentielle, Nord de l'Ontario, 1966.* Éditions Scholastic. ISBN: 9781443156004 (Couverture rigide). ISBN : 9781443165167 (Livre numérique).
- Switzer, M. (2015). *Nous sommes tous des gens issus de traités* (C. Hebert, Illus.). Union of Ontario Indians. ISBN : 9780986821127.
- Webstad, P. (2020). *Le chandail orange de Phyllis* (Brock Nicol, Illus.). Medicine Wheel Publishing. ISBN : 9781989122488.

Littérature jeunesse – Écoles secondaires

- Bartleman, J. (2015). *Aussi longtemps que les rivières couleront.* Plaines. ISBN : 9782896114214.
- Jean, M. (2015). *Le vent en parle encore.* STANKE. ISBN : 9782897220082.
- Poirier, É. (2016). *Niska.* Du Soleil de minuit. ISBN : 9782924279083. Version audio
- Robertson, D. A. (2013). *7 Générations : Volume 1* (S. B. Henderson, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896113927.
- Robertson, D. A. (2016). *7 Générations : Volume 2* (S. B. Henderson, Illus.). Plaines. ISBN : 9782896113965.

Sites Web

- *Cartes de l'établissement des traités au Canada* (2022). Services aux Autochtones Canada, Services géomatiques.
- *Enseignements des traités – Ressources.* (2022). Groupe d'éducation des Trois Nations.
- Hirsch, S. et Moisan, S. (s. d.). *Étudier les génocides : Guide pédagogique.* Université de Québec à Trois-Rivières et Université de Sherbrooke. (9e à 12e année)
- Histoire Canada. (2018). *Kayak : Nous sommes tous des peuples des traités* (publication nº 53). La Société Histoire Canada.
- Histoire Canada. (2018). *Les Traités et les relations qui en découlent.* La Société Histoire Canada.
- *Les traités numérotés* (1871–1921). Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada.
- Niessen, S. (2018). *Rompre le silence – Lever le voile sur les pensionnats autochtones en Saskatchewan.* Université de Regina, Faculté d'éducation. ISBN 97820773107540.
- *Nous sommes tous des peuples des Traités.* (2018). Histoire Canada.
- *Rapprochement – Réconciliations autochtones.* (s. d.). Le Fonds Gordon Downie et Chanie Wenjack.
- *Soutenir la réconciliation dans les écoles de la Saskatchewan.* (2022). Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Articles encyclopédiques

- Carley, G. (2016). *Charlie Wenjack.* L'Encyclopédie canadienne.
- *Collection : Peuples autochtones.* L'Encyclopédie canadienne.
- Miller, J. R., De Bruin, T., Gallant, D. et Filice, M. (2021). *Pensionnats indiens au Canada.* L'Encyclopédie canadienne.
- Parrott, Z. (2022). *Loi sur les Indiens.* L'Encyclopédie canadienne.
- Sabo, D. (2019). *Route des larmes.* L'Encyclopédie canadienne.

Sites médiatiques et vidéos

- Boutroy, G. (2022, 5 avril). *Albert LeGatt revient sur la rencontre des Autochtones avec le pape.* Radio-Canada.
- Le Téléjournal avec Céline Galipeau. (2021, 29 septembre). *Douloureux souvenirs des pensionnats pour Autochtones* [vidéo]. Radio-Canada.
- MAJ. (2021). *Les pensionnats autochtones du Canada expliqués aux jeunes | La Minute MAJ avec Amaryllis Tremblay* [vidéo]. Youtube.
- *Minutes du patrimoine : Charlie Wenjack* [vidéo]. (2016). Historica Canada.
- Radio-Canada – Espaces autochtones. (2017, 17 janvier). *Des questions pour Mélissa?* Radio-Canada. – Déroulez la page pour trouver la vidéo sur La Loi sur les Indiens.
- Société historique de la Saskatchewan. (2020). *Les Traités racontés // Journées du patrimoine 2020* [vidéo]. Youtube.
- Société historique de la Saskatchewan. (2015). *SHS Conteur Rodger Ross* [vidéo].

Remerciements

La Société historique remercie :

- Les Archives provinciales de la Saskatchewan
- Lieu historique national du Canada de l'Hôtel-du-Gouverneur
- Le Musée royal de la Saskatchewan
- ainsi toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce guide notamment Rodger Ross, Brandy Jones, Jeffrey Klassen, Jérôme Melançon et le comité d'éducation.

Réponses au jeu de mots croisés de la page 23

1. Profilage (racial)
2. Vérité
3. Assimiler
4. Suprématie
5. Réconciliation
6. Inclusion
7. Racisme
8. Préjugé
9. Stéréotype
10. Éduquer
11. Respect

Société historique de la Saskatchewan

214-1440, 9e Avenue Nord
Regina (SK) S4R 8B1
www.histoireSK.ca

mars/juin/sept/déc 2020